

DE LA FEMINISATION DU LANGAGE A LA FOIRE D'EMPOIGNE

par

Marcel BOITEUX,

Membre de l'Institut, Agrégé de l'université

1. Le mathématicien a besoin d'une langue qui soit logique pour être concise, et précise pour exclure toute équivoque. Le chef d'entreprise, le syndicaliste, le négociateur a besoin, lui, d'une langue alliant suffisamment souplesse et précision pour cerner exactement les équivoques : sans équivoque, on ne se met jamais d'accord ; trop équivoque, l'accord ne sert à rien.

Ce constat autorise-t-il un ex-mathématicien, ex-chef d'entreprise, à s'exprimer sur le sujet controversé de la féminisation de la langue française ?

Mon message est simple : la lutte est engagée à côté de l'obstacle. Sans genre neutre couvrant à la fois le masculin et le féminin, ce n'est pas la féminisation des titres, des métiers ou des fonctions qui fait problème, c'est la féminisation de la phrase. Peut-on encore dire, en usant du genre neutre, « ceux qui sont beaux » ? Ou si l'on refuse dorénavant le neutre, doit-on écrire « celles et ceux qui sont beaux » ? ou « belles » ? ou « belles et beaux » ?

2. Réglons d'abord une question de vocabulaire. En français, nous dit-on, le neutre n'existe pas. Bien sûr ! On devrait parler, comme les experts, de genre non marqué. En toute rigueur, le genre neutre s'entend de ce qui n'est ni masculin ni féminin, le genre non marqué couvre à la fois les deux. Ce n'est pas pareil. Mais, le recours au mot « neutre » a un avantage dirimant sur le « genre non marqué » : une syllabe contre quatre. S'y ajoute un avantage secondaire : on évite le langage ésotérique (mais précis) des spécialistes, qui fait fuir l'honnête lecteur. Etant posé que le neutre du latin n'existe pas en français, veuillez tolérer, chers linguistes, que l'on emploie par paresse ce mot devenu disponible pour désigner dorénavant, en français courant, le genre non marqué. La langue française comporte donc trois genres, le féminin, le neutre et le masculin, les deux derniers s'exprimant – actuellement – de façon identique : c'est le masculin qui porte le neutre.

3. Le dit neutre, admettons un instant qu'il doive disparaître pour permettre au féminin de prendre toute sa place. On ne pourra plus dire, s'adressant au peuple de notre beau pays : « Français, je fais appel à vous », mais « Françaises, français, je fais appel à vous ». Pourquoi pas ? Dans le même esprit, d'ailleurs, Coluche avait dit le lendemain d'une célèbre allocution : « Belges, belges, je fais appel à vous ». Mais il faut faire un pas de plus pour rencontrer le problème : s'il s'agit non plus de faire appel à nos concitoyens, mais de les comprendre, faut-il dire « Françaises, français, je vous ai compris » ... ou

« comprises » ? ou « comprises, compris » ? Si l'on refuse le neutre, il faut courageusement en accepter les conséquences : « Françaises, français, je vous ai comprises, compris, vous toutes, tous, qui êtes assises, assis, devant votre télévision, soucieuses, soucieux d'être informées, informés, du sort ingrat qui menace la langue française ».

C'est là que réside le problème. Qu'on en traite au lieu d'épiloguer indéfiniment sur l'incertitude naturelle que ressentent certains lettrés quand on leur dit que le Président de la République a reçu une chancelière d'Allemagne : le dit Président avait-il froid aux pieds ?

Ou bien, on refuse l'existence du genre non marqué, dit neutre, et la langue tombe dans le ridicule ; ou bien on l'accepte pour alléger la phrase, et alors on ne voit guère pourquoi on s'en priverait quand il s'agit de désigner des personnes, des métiers ou des fonctions. Qu'on dise donc « Ecrivains, je vous ai compris », et même les écrivaines se sentiront impliquées parce qu'elles auront inconsciemment admis que la phrase n'était pas au masculin, mais au neutre.

4. Toutefois, n'est-il pas injuste que ce soit le masculin qui porte le neutre, et pas le féminin ? Ou, pour dire les choses autrement, injuste que le masculin ait à partager son genre avec le neutre, alors que le féminin a le privilège d'avoir son genre bien à lui ? L'histoire en porte toute la culpabilité. Pour rétablir l'égalité des sexes, j'avais proposé naguère que ce soient les femmes et le féminin qui, les années impaires, portent le neutre à leur tour. On dira donc en 2009 : « mesdames, messieurs, venez toutes manifester nombreuses pour les Droits de la femme, dont la transgression menace la féminité ». Tout le monde comprendra, en 2010, qu'il s'agissait des Droits de l'homme, et de l'humanité ; car l'homme aussi peut être du genre masculin ou neutre, et donc la femme du genre féminin ou neutre les années impaires.

C'est quand même un peu compliqué.

5. Face à ce problème de savoir qui portera le neutre, les querelles qui passionnent aujourd'hui les linguistes sont bien secondaires. Que la patronne du café devienne la cafetière, on s'y fera, comme pour la chancelière. S'il y a un problème, c'est plutôt celui du désordre dans lequel se déroule cette féminisation.

Il fut question de décider que les métiers et les titres s'accordent, mais pas les fonctions : madame *la* ministre (c'est un titre), vous qui êtes *le* ministre de la guerre (c'est une fonction) ; et la sentinelle reste une sentinelle, et non un sentineau, quand la fonction est assumée par un mâle. Mais pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ? La règle actuelle est impossible à mémoriser pour le français moyen.

Reste la façon de féminiser. En médecine, on ne s'appelle plus doctoresse, mais docteur : pas de finale en esse. Soit. Tant pis pour la comtesse. Paul Valéry n'était pas choqué que « la fileuse » soit « assise au bleu de la croisée ». Le fileur, la fileuse. Mais si le proviseur devient une femme, celle-ci refusera d'être proviseuse : elle sera proviseure. La directrice va-t-elle devenir directrice ? Ainsi, quand existe un féminin naturel mais inusité,

on préfère inventer un nouveau féminin ... plus proche du masculin. Comment d'ailleurs interpréter cette fascination pour le presque masculin quand on veut féminiser ?

6. Moralité : I/ la langue française ne peut se passer d'un genre non marqué – dit neutre – même si, fruit d'une injustice séculaire, le féminin a son genre propre alors que le masculin doit partager le sien avec le neutre. II/ Bien que l'existence du neutre permette de l'éviter, rien ne s'oppose vraiment dans la logique de la langue à ce qu'on féminise plus ou moins les titres, les métiers et les fonctions. Mais pas à la foire d'empoigne.